



RÈGLEMENT ANNIVERSAIRE LUDOMINO

La ludothèque est disponible le samedi après-midi, pour organiser des anniversaires d'enfants.

Les conditions générales :

- Le samedi après-midi, **durant 3h** (temps d'installation et de rangement inclus), en fonction de la disponibilité des bénévoles
- 14 enfants **maximum** avec 1 adulte pour 7 enfants
- Au moment de la réservation, un chèque de **45€** et un chèque de caution de **300 €** (non encaissé) sont demandés.

La ludothèque s'engage à :

- Contacter et assurer la présence d'un bénévole, qui pourra expliquer les jeux ou en sortir des nouveaux.
- Mettre à disposition des jeux de société et jeux en bois (en fonction de l'âge des enfants)
- Fournir la vaisselle (assiettes, verres, cuillères...)

La famille s'engage à :

- Arriver **15 minutes** avant pour les préparatifs et à rester toute la durée de l'anniversaire
 - Être responsable du groupe d'enfants qu'elle a convié (l'encadrement et l'animation est à la charge de la famille)
 - Fournir les pâtisseries, friandises ... pour le goûter
- Ranger, nettoyer la vaisselle ainsi que la salle. Le matériel nécessaire au nettoyage est à disposition des parents à la ludothèque.

IMPORTANT :

- Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents dans ET hors de la ludothèque,
- Il est strictement interdit de faire du vélo sur les pelouses.
- **Gestion des déchets :** Les déchets générés pendant l'anniversaire sont de la propriété des familles, il leur est donc demandé de les mettre dans les poubelles prévues à cet effet près de la salle Joseph Clavier à Corsept ou de les ramener chez elles.

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

Je soussigné(e), Mr ou Mme.....souhaite
fêter l'anniversaire de mon enfant pour sesans,
le samedi

Le jour de l'anniversaire, je viendrai préparer la salle àh.....

Nombre d'enfants au total :

Nombre d'adultes encadrants :

J'ai pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter.

Fait à Corsept, le/...../.....

Signature :